

## Jean-Paul II, Marie et Lourdes



**La décision de Jean-Paul II de venir une seconde fois en pèlerinage à Lourdes souligne l'attrait particulier de ce sanctuaire aux yeux du Pape et, plus profondément, sa dévotion à Marie.**

Le 15 août 1983, à Lourdes, Jean-Paul II s'était ainsi exprimé au sujet de ce sanctuaire : « Il me semble qu'il y a une grâce particulière à Lourdes.

Le message est sobre et clair, mais fondamental. Il a été transmis d'une façon spécialement forte, pure et transparente, par une adolescente à l'âme limpide et courageuse (...) Ici, on prie, on aime prier, on aime se réconcilier avec Dieu, on aime vénérer l'Eucharistie, on fait une place d'honneur aux pauvres, aux malades. C'est un lieu exceptionnel.»

Ce même jour, Jean-Paul II s'exprimait au sujet de la prière mariale : « Il s'agit d'une dévotion fondamentale dans ma vie et je voudrais entraîner l'Église dans la prière, dans la prière mariale. La

prière est la première tâche et la première annonce du pape ; elle est la première condition de mon service dans l'Église et dans le monde. Et il était bon, pour cela, que je m'agenouille moi aussi devant la grotte de Massabielle, et que je me fasse en tout un pèlerin de Lourdes ».

Jean-Paul II accorde en effet une importance essentielle à la prière. Il cultive beaucoup une forme personnelle de prière contemplative. Il privilégie en particulier le culte à la Sainte Vierge. Sa dévotion pour Marie se complète de la découverte dans sa jeunesse de saint Louis-Marie Grignion de Montfort, auteur du *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, dont il a repris la devise : « Totus tuus » (« Tout à toi »). Il marque aussi un profond attachement pour les sanctuaires mariaux, qui constituent souvent des étapes de ses voyages : ceux de Pologne naturellement (Czestochowa), mais aussi Fatima ou Lourdes.

La prière à Marie, le « Je vous salue Marie » répété dans le Rosaire, est également prônée et pratiquée par Jean-Paul II. À plusieurs reprises, le Pape a rappelé la valeur du Rosaire, comme prière de contemplation du mystère du Christ, à l'école de Marie, et comme prière d'intercession.

Le 16 octobre 2002, Jean-Paul II a signé une lettre apostolique consacrée au Rosaire de la Vierge Marie. Par cette dernière, il a ajouté les mystères lumineux aux trois séries traditionnelles du Rosaire, les mystères joyeux, douloureux et glorieux, « afin de mieux prendre en compte également les mystères de la vie publique du Christ ».